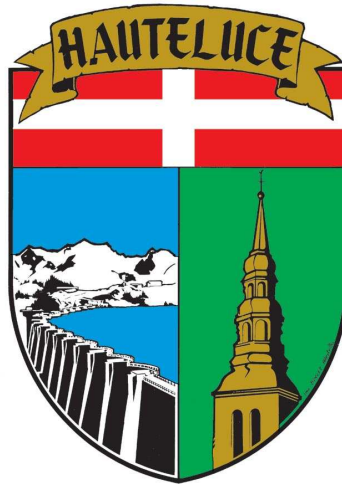


Commune de



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU

SEANCE du 25 Janvier 2010

Présences au Conseil Municipal

L'an deux mille neuf, le 30 octobre, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation	18 janvier 2010
Nombre de conseillers municipaux en exercice	14
Nombre de Conseillers municipaux présents	13

Présences

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie CAGNARD, Evelyne PROVINSIAL
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Joël BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Xavier DESMARETS, Léon GROSSET JANIN, Jean-Pierre SPECIA, Franck PICHOL-THIEVEND, Alain VIARD

Absent, Excusé

Monsieur Lionel BOCHET.

Secrétaire de séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes
Monsieur Léon GROSSET-JANIN a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures

Objet

Approbation du compte rendu de la séance du 30 novembre 2009.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- *APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 30 novembre 2009*

Intervention

1) Madame Victoire BRAISAZ demande pourquoi la simulation de calcul de la facture type de l'eau, permettant de fixer les tarifs de l'eau pour l'année 2010, a été faite à partir d'un compteur de 7m3 alors que 80% des compteurs actuellement en fonction sont de 5 m3

Elle demande à ce que les pièces permettant d'apprécier les décisions soient remises avec l'ordre du jour.

2) Madame Cagnard souhaite que la mention « absent » précède la mention « excusé » afin que les administrés sachent qui participe aux séances du Conseil Municipal.

Amendement

L'article L2121-12 du Code Général de Collectivités Territoriales dispose qu'une note de synthèse doit être adressée aux membres du Conseil Municipal des communes de plus de 3500 habitants avec la convocation.

Bien que cette disposition soit, autant que faire se peut, appliquée également pour notre commune, elle n'est cependant pas obligatoire.

Les pièces seront adressées dans les meilleurs délais possibles.

Adoption

Conseillers présents : 13

Conseillers représentés : 0

Ayant voté pour: 13

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

PRESENTATION de l'ACTION BEAUFORTAIN TERRITOIRE ACCUEILLANT

Le chargé de mission de la Communauté de Communes, Monsieur Pascal Meunier, présente aux membres du Conseil l'action Beaufortain Territoire Accueillant, née de la volonté des élus du territoire, du dynamisme des associations locales et des vœux du Conseil général

Cette action rentre dans le cadre de deux contrats :

- *Le premier CTTLA dont l'enveloppe financière mise à disposition par la région est de 800 000€*
- *Le Plan Tourisme dont l'enveloppe financière mise à disposition par le Conseil Général est de 400 000 €*

Un pré audit a été effectué et 25 sites ont été retenus sur notre territoire

Il s'agit d'améliorer l'accessibilité durable et le confort d'usage pour tous publics

TRAVAUX

Rénovation Mairie :

Suite à une fuite d'eau il a été indispensable de reprendre les canalisations et les sanitaires dans les locaux réservés au presbytère. L'ancienne canalisation étant défectueuse il a été nécessaire de reprendre la plomberie. La tranche 2 a pris du retard, le point a été fait avec le maître d'ouvrage, afin d'y remédier.

Ecomusée

Les travaux de rénovation reprendront au mois d'avril. Ils ont momentanément été suspendus pour permettre l'ouverture de l'écomusée, qui à ce jour enregistre une bonne fréquentation

Micro-crèche

Les travaux de mises aux normes s'achèvent. La micro crèche ouvre ses portes le premier février 2010.

Un projet de règlement est remis aux membres du Conseil.

Le projet d'établissement est en cours de rédaction. Madame le Maire remercie Mme Evelyne Provinsial pour son investissement dans la création de cette structure.

Coordination territoire Beaufortain

Une liste de projets intercommunaux a été élaborée afin que les communes concernées puissent anticiper la coordination sur ces actions. Les programmes envisagés pour Hauteluze, et rentrant dans cette perspective seront arrêtés lors de la prochaine réunion de travaux.

TARIFICATIONS

Les tarifs d'abonnements pour l'utilisation de la micro crèche sont arrêtés comme suit :

3€ par heure de fréquentation

Le tarif sera également augmenté de 30% pour les enfants dont les familles n'auront pas souscrit un contrat de garde régulière. Le règlement définit les autres modalités.

Objet

Approbation des tarifs d'utilisation pour la micro crèche

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- **APPROUVER** les tarifs proposés

Adoption

Conseillers présents : 13

Conseillers représentés : 0

Ayant voté pour : 13

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenue : 0

MODIFICATION REGIE d'ENCAISSEMENT de PRODUITS TOURISTIQUES

Compte tenu des activités d'animation qui se déroulent au village il est nécessaire d'ajouter, à la régie d'encaissement des produits touristiques, les participations financières aux différents ateliers organisés.

Objet

Approbation de la modification de la Régie

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- *APPROUVER l'adjonction de cette prestation*

Adoption

Conseillers présents : 13

Conseillers représentés : 0

Ayant voté pour: 13

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenue : 0

FINANCES COMMUNALES

Le Conseil :

- approuve les restes à réaliser de l'exercice 2009 et autorise leur report sur l'exercice 2010
- Autorise et charge le Maire de faire opérer, pour l'exercice 2010, à des règlements dans la section d'investissement, des budgets M14-M49, à hauteur de 25% du montant des investissements 2009, et ce jusqu'au vote du budget 2010

PLAN LOCAL D'URBANISME

Compte tenu des différents questionnements sur le projet de mise en modification et révision simplifiées du PLU, Madame le Maire propose de programmer une réunion avec l'architecte urbaniste en charge du dossier. Ce dernier pourra apporter les réponses attendues.

Le début de la concertation est programmé le 1^{er} mars 2010

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, cinq ventes de biens sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces cinq ventes.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil prend connaissance et approuve l'embauche pour 3 contrats à durée déterminée de :

- Mme PIERRE Nicole à raison de 8 heures par semaine en qualité d'infirmière attachée à la micro-crèche, à compter du 1^{er} février 2010
- Mme RECHON-REGUET Nicole à raison de 35 heures par semaine et
- Melle BEITONE Nelly à raison de 35 heures par semaine

du 1^{er} février au 30 avril 2010 en qualité d'agents sociaux territoriaux attachés à la micro-crèche.

Charge Madame le Maire de compléter l'équipe en fonction de la fréquentation de la structure.

Par ailleurs Mr DEVRIEZE Brice est employé ponctuellement afin de réaliser des décors, son salaire est fixé à 550 € brut

Le Conseil approuve les créations et suppressions de postes permettant les avancements de grades, tels qu'acceptés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

AGRICULTURE

Dans le cadre de l'aide apportée aux agriculteurs Le Conseil

- Accepte de verser à la COPELSA la somme de 5198.69 € correspondant aux forfaits de visites des étables
Au titre des prophylaxies
- Accepte de participer au capital de la SICA d'Alpages du Beaufortain Val d'Arly en souscrivant à une part du capital d'une valeur de 15 €

QUESTIONS DIVERSES

Panne d'eau aux Saisies

Madame le Maire précise que la panne déplorée entre 20 et 22 heures le 9 janvier était le résultat d'un dysfonctionnement ponctuel d'une cellule électrique du réservoir de Nantailly.

Audit Energétique

Les cabinets Domus Energies/Ener'bat présenteront aux élus les conclusions de leur travail le 17 février à 18 heures

Indemnité d'occupation de terrain privé

Accepte d'honorer l'engagement pris de payer, en compensation d'une occupation de sol destinée à un stockage de terre, la somme de 2911,80€ pour la fourniture d'un camion de foin pour 2 ans.

Camion/saleuse

Le camion équipé de la saleuse est arrivé avec 10 jours de retard. Compte tenu des intempéries enregistrées, il a été nécessaire de faire intervenir à deux reprises le Service Départemental des Routes du Conseil général, afin d'effectuer le salage. Les prestations correspondantes seront facturées au fournisseur de la saleuse.

Archivage

Accepte de souscrire une convention de mise à disposition, pour une durée de deux mois renouvelables, de mission d'archivage, entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Savoie et La Communauté de Communes du Beaufortain, afin de prendre en charge les frais liés au travail de l'archiviste, Melle Pauline Guilbaud, qui commence sa mission le 1^{er} février.

Concours départemental des maisons fleuries

La commune a obtenu le premier prix des villages de montagne fleuris et obtient ainsi son classement « une fleur ». -Le conseil félicite Bruno FRANC-CARMETRAND et Frédéric BONNET LIGEON, agents techniques, qui vont maintenant concourir pour obtenir une deuxième fleur.

Madame le Maire

** Informe que la collectivité est régulièrement sollicitée par des propriétaires de foncier bâti ~~ancien~~, afin d'être exonérés de taxes d'habitation pour non occupation des locaux. Compte tenu de l'avenir incertain en matière de perception de taxes et de la nécessité de gérer au mieux l'équilibre des budgets elle propose une réflexion de fond, afin de ne pas avoir à traiter les demandes au cas par cas.

La question sera soumise lors de la prochaine commission communale des impôts

** donne lecture d'un courrier adressé par la SCI Paverie à propos de l'accès de leur bâtiment situé face au parking Est. Une réunion est programmée le 4 février prochain pour toute explication utile.

Le Conseil

- Accepte de souscrire une adhésion auprès de l'Institut des Risques Majeurs pour 2010, à hauteur de 65€
- Accepte d'adhérer pour 2010, à l'ASADAC Territoires, afin de bénéficier du système d'assistance technique pour des missions d'expertises légère, dans la catégorie « C » du classement
- Est informé d'aides à la création/reprise d'entreprises, octroyées par Albertville Tarentaise Expansion à Mme Spécia et à Messieurs Landurain et Parois, dans le cadre du programme NACRE
- Est informé que le directeur de Virgin radio Beaufortain/Val d'Arly souhaite étendre sa diffusion, sous une nouvelle forme, à l'ensemble du territoire Arlysère. Ce projet a été présenté à Arlysère qui en serait le porteur s'il devait être retenu.
- Est informé de bruit récurant par certains locataires de l'Immeuble « La Péchette »

Conseil Municipal du 25 JANVIER 2010 – Compte rendu

S'agissant d'une gestion OPAC, la collectivité n'a pas de droit de regard. Cependant un courrier sera adressé aux locataires afin de les sensibiliser au respect du voisinage. Il appartiendra à ces derniers de déposer une plainte pour tapage nocturne en cas de persistance

AGENDA

- Commission travaux le 10 février à 18 heures
- Commission agriculture le 8 février à 14 heures
- Commission communication le 8 février à 17h30
- Commission finances le 2 mars à 18 heures

Le prochain conseil Municipal est fixé au **25 février 2010 à 19 heures (salle DUCIS)**

RECUEIL des ARRETES du SERVICE URBANISME

Type de demande	Numéro	Date	Lieu concerné	Bénéficiaire	Avis
DP	073-132-08D5030	09-12	Le Planay	Bouvier Bangillon Roland	Accordé
PC	073-132-09D6001	18-12	Les Trolliers	Régie des Remontées Mécaniques	Accordé
PC	073-132-09D1023	17 - 11	La Pora	DAISS Andreas	Refusé
PD	073-132-09D5034	20 - 11	Chef-lieu	Bonnard Eric	Accordé
DP	073-132-09D5032	12-12	Le Chozal	Braisaz Marie Christine	Accordé
CUb	073-132-09D 2078	07-01-2010	Les Lanchettes	Chojnowski Julien	
PC	073-132-09D1025	14-01	Annuit	Tucny Jan	Accordé

ETAT CIVIL

Les Naissances

- Le 15 décembre à Annecy : Niila, Leila, Monique PICCARD-
Fille de Jeff PICCARD et ROSSAT- MIGNOD Cindy

Madame le Maire et le Conseil Municipal adressent tous leurs vœux de bienvenue aux nouveaux nés.